

durée de deux ans renouvelable sur toute l'étendue du territoire national.

La carte professionnelle d'artisan est strictement personnelle et doit être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente dans l'exercice de leur fonction.

Article 10 : La carte professionnelle d'artisan délivrée aux personnes physiques est de couleur orange.

Celle délivrée aux personnes morales est de couleur blanche.

Article 11 : Le renouvellement de la carte professionnelle d'artisan est sollicité au plus tard un mois avant l'expiration du délai légal de validité.

Toute modification de l'une des mentions prévues à l'article 8 du présent décret constitue une cause de renouvellement de la carte professionnelle d'artisan.

L'artisan dispose de trente jours pour déclarer la modification de la mention.

Article 12 : En cas de perte de la carte professionnelle d'artisan en cours de validité, l'artisan doit se faire un duplicata dans un délai n'excédant pas deux mois.

Article 13: Le dossier de duplicata ou de renouvellement de la carte professionnelle d'artisan comprend :

- une photocopie de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou de tout autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie de l'ancienne carte ou du formulaire de demande d'immatriculation au répertoire des métiers ou au registre des entreprises artisanales ;
- une copie de l'extrait des indications figurant au répertoire des métiers ou au registre des entreprises artisanales ;
- le bordereau des frais réglementaires.

Article 14 : La carte professionnelle d'artisan est invalidée dans les cas suivants :

- l'expiration du délai de validité ;
- la falsification ;
- l'obtention sur la base des fausses informations ;
- l'usage frauduleux ;
- le changement intervenu en cours d'exploitation ;
- la modification d'une ou de plusieurs mentions ;
- la cession ou cessation d'activités ;
- la radiation au répertoire des métiers ou au registre des entreprises artisanales.

#### Chapitre 4 : Dispositions transitoires et finales

Article 15 : Toute personne détentrice d'une carte professionnelle d'artisan non conforme est tenue de se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai de six mois à compter de sa date de publication.

Article 16 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2011

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO.

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat,

Yvonne Adélaïde MOUGANY

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public,

Gilbert ONDONGO

**Décret n° 2011-840 du 31 décembre 2011**  
instituant la nomenclature des métiers d'artisan

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu le règlement n° 001/CM/2000 portant adoption de la nomenclature d'activités et de produits pour les Etats membres d'AFRISTAT ;

Vu la loi n° 7-2010 du 22 juin 2010 régissant l'artisanat en République du Congo ;

Vu le décret n° 2005-182 du 10 mars 2005 relatif aux attributions du ministre des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat ;

Vu le décret n° 2005-327 du 29 juillet 2005 portant organisation du ministère des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat ;

Vu le décret n° 2011-558 du 17 août 2011 portant nomination de nouveaux ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011-737 du 12 décembre 2011 modifiant la composition du Gouvernement.

En Conseil des ministres,

Décrète :

Article premier : Il est institué en République du Congo une nomenclature des métiers d'artisan.

Article 2 : La nomenclature des métiers d'artisan est une liste des activités exercées dans le secteur de l'artisanat. Elle est établie en vue d'une harmonisation et d'une simplification par l'utilisation des codes, notamment dans les traitements informatiques des données.

Article 3 : La nomenclature des métiers d'artisan comporte des branches, des corps et des métiers auxquels sont attribués des codes numériques.

Les branches correspondent aux divisions de la nomenclature des Etats membres d'AFRISTAT. Elles sont subdivisées en corps qui sont des regroupements des principaux métiers.

Article 4 : Le code numérique des métiers comprend six chiffres :

- les deux premiers chiffres indiquent la branche ;
- les deux suivants indiquent le corps ;
- les deux derniers indiquent le métier.

Article 5 : La liste des métiers jointe en annexe du présent décret, peut être révisée par arrêté du ministre chargé de l'artisanat, en fonction du développement du secteur de l'artisanat et de la création de nouveaux métiers.

Article 6 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2011

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat,

Yvonne Adélaïde MOUGANY

Le ministre d'Etat, coordonnateur du pôle économique, ministre de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration,

Pierre MOUSSA

Le ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi,

André OKOMBI SALISSA

#### Annexe : Nomenclature des métiers de l'artisanat

La nomenclature des métiers de l'artisanat comprend :

- trente-deux (32) branches ;
- soixante-dix (70) corps de métiers ;
- deux cent quarante-trois (243) métiers.

#### I. Liste des Branches

Branches	Intitulés
1	Agriculture et activités annexes
2	Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes
5	Pêche, pisciculture, aquaculture
13	Extraction de minerais métalliques
14	Autres activités extractives
15	Fabrication des produits alimentaires et de boissons
17	Fabrication de textiles
18	Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures
19	Travail du cuir, fabrication d'articles de voyage, fabrication de chaussures
20	Travail de bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie
21	Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton
22	Edition, imprimerie et reproduction d'enregistrements
24	Fabrication de produits chimiques
25	Fabrication de produits en caoutchouc
26	Fabrication de verres, poteries et matériaux pour la construction
27	Métallurgie fonderie

28	Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux
29	Fabrication de machines et matériels n.c.a.
31	Fabrication de machines et de matériels électriques
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34	Construction de véhicules automobiles
35	Fabrication d'autres matériels de transport
36	Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a.
45	Construction bâtiment
50	Réparation d'automobiles
52	Réparation d'articles domestiques
55	Hôtels et restaurants
60	transports terrestres
63	Activités des auxiliaires de transport
72	Activités informatiques et activités connexes
36	Assainissement, voirie et gestion des déchets
93	Activités de services personnels

*N.B.: n.c.a signifie «non compris ailleurs»*

## II. Liste des corps de métiers

Corps de métiers	Intitulés
01.1	Culture de céréales et autres cultures n.c.a.
01.2	Horticulture, pépinière
01.3	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boissons ou épices
02.1	Sylviculture et exploitation forestière
02.2	Cueillette
05.0	Pêche, pisciculture et aquaculture
13.1	Extraction de minerais de fer
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux
14.1	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
14.2	Extraction d'engrais naturels et de minéraux pour l'industrie chimique
14.3	Activités extractives diverses
15.1	Abattage, transformation et conservation de viande
15.2	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques
15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes et noix
15.4	Fabrication de corps gras
15.5	Fabrication de produits laitiers et de glaces
15.6	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
15.7	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.
15.8	Fabrication de produits alimentaires n.c.a.
15.9	Fabrication de boissons
17.1	Filature, tissage et ennoblissement textile
17.2	Fabrication d'autres articles textiles
17.3	Fabrication d'étoffes et d'articles de bonneterie
18.0	Fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture des fourrures
19.1	Travail du cuir, fabrication d'articles de voyage

19.2	Fabrication de chaussures
20.1	Sciage et rabotage du bois
20.2	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
21.0	Fabrication de carton ondulé et d'emballage en papier ou en carton
22.1	Edition
22.2	Imprimerie
22.3	Reproduction d'enregistrements
24.1	Fabrication de produits chimiques de base
24.2	Fabrication des produits pharmaceutiques
24.3	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
24.4	Fabrication d'autres produits chimiques
25.1	Fabrication de produits en caoutchouc
25.2	Fabrication de produits en matière plastique
26.1	Fabrication de verres et d'articles en verre
26.2	Fabrication de produits céramiques
26.3	Fabrication de ciment, de matériaux et d'ouvrages en béton ou en pierre et d'autres produits minéraux métalliques n.c.a
27.1	Sidérurgie et première transformation de l'acier
27.2	Métallurgie et première transformation des métaux précieux et des métaux non ferreux
27.3	Fonderie
28.1	Construction et menuiserie métalliques ; fabrication de citernes, réservoirs et générateurs de vapeur
28.2	Fabrication d'autres ouvrages en métaux ; travail des métaux
29.1	Fabrication de machines et appareils d'usage général
29.2	Fabrication de machines et appareils d'usage spécifique
31.0	Fabrication de machines et de matériels électriques
33.0	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34.0	Construction de véhicules automobiles
35.1	Construction et réparations navales, aéronautiques et ferroviaires
36.1	Fabrication de matelas et de meubles
36.2	Activités de fabrication n.c.a.
45.1	Préparation des sites
45.2	Construction de bâtiments génie civil
45.3	Travaux d'installation
45.4	Travaux de finition
50.1	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles
50.4	Réparation de motocycles
52.5	Réparation d'articles personnels et domestiques
55.2	Restaurant, débit de boissons
60.2	Transports routiers de passagers
60.3	Transports routiers de marchandises
63.1	Manutention et entreposage
63.3	Activités d'organisation des transports
72.2	Maintenance de matériels informatiques et d'équipements de bureau
90.0	Assainissement, voirie et gestion des déchets
93.0	Activités de services personnels

## III. Nomenclature des métiers de l'artisanat

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
AGRICULTURE ET ACTIVITES ANNEXES			01	
	Culture de céréales et autres cultures n.c.a.			01.1
		Egrainage de coton		01.15.01
	Culture de légumes, horticulture : pépinière			01.2
		Maraicher		01.21.01
		Horticulteur		01.22.01
		Jardinier/paysagiste		01.22.02
	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boissons ou épices			01.3
		Sécheur de cacao		01.31.01
		Sécheur de café		01.32.01
		Sécheur de thé		01.32.02
		Sécheur de plantes pour épices		01.37.01
SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE, ACTIVITES ANNEXES			2	
	Sylviculture et exploitation forestière			02.1
		Ramasseur coupeur de bois de chauffe		02.12.01
	Cueillette			02.2
		Cueilleur de gommés naturelles		02.20.01
		Cueilleur de fruits et autres produits forestiers		02.20.02
PECHE, PISCICULTURE, AQUACULTURE			5	
	Pêche, pisciculture, aquaculture			05.0
		Artisan pêcheur		05.00.01
EXTRACTION DE MINERAIS METALLIQUES			13	
	Extraction de minerais de fer			13.1
		Exploitant de minerais de fer		13.10.01
	Extraction de minerais de métaux non ferreux			13.2
		Exploitant de gisement de minerais de métaux précieux		13.21.01
		Exploitant de gisement de la bauxite		13.22.01
		Exploitant de gisement de minerais de cuivre		13.23.01
		Exploitant de gisement d'autres minerais métalliques n.c.a.		13.25.01
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES			14	
	Extraction de pierres, de sables et d'argiles			14.1
		Casseur de pierres		14.10.01
		Extracteur de sables		14.10.02
		Extracteur d'argiles		14.10.03
	Extraction d'engrais naturels et de minéraux pour l'industrie chimique Extraction d'engrais			14.2
		Exploitant de gisement de phosphates naturels		14.21.01
		Exploitant de gisement de sels naturels de potassium		14.21.02
	Activités extractives diverses			14.3
		Exploitant de gisement de sel et natron		14.31.01

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
		Exploitant de gisement de diamant		14.32.01
		Orpailleur		14.32.02
		Exploitant de gisement d'autres pierres précieuses		14.32.03
		Marbrier		14.33.01
		Exploitant de gisement de minéraux divers n.c.a.		14.33.02
FABRICATION DES PRODUITS AUMENTAIRES ET DE BOISSONS			15	
	Abattage, transformation et conservation de viande		15.1	
		Boucher charcutier		15.10.01
		Fabricant de préparations à base de viandes		15.10.02
	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques		15.2	
		Producteur de poissons séchés et/ou salés		15.22.01
		Fumeur de poisson		15.22.02
		Fabricant de préparations à base de poissons		15.23.01
		Fabricant de préparations à base de coquillages, crustacés et mollusques		15.23.02
		Fabricant de farine de poissons		15.23.03
	Transformation et conservation de fruits et légumes et noix		15.3	
		Fabricant de jus de fruits et légumes		15.30.01
		Fabricant de pâte d'arachide		15.30.02
		Fabricant de préparations à base de légumes		15.30.03
		Fabricant de préparations à base de fruits		15.30.04
		Fabricant d'autres produits à base de fruits et légumes		15.30.05
	Fabrication de corps gras		15.4	
		Fabricant d'huile de palme ou de palmiste		15.40.01
		Fabricant d'huile d'arachide		15.40.02
		Fabricant d'huile de coton		15.40.03
		Fabricant d'huile de soja		15.40.04
		Fabricant d'autres huiles végétales		15.40.05
		Fabricant d'huiles animales		15.40.06
		Fabricant d'autres corps gras, graisses et tourteaux		15.40.07
	Fabrication de produits laitiers et de glaces		15.5	
		Producteur de laits liquides		15.50.01
		Fabricant de laits en poudre		15.50.02
		Fabricant de beurres, fromages, yaourts et crèmes de lait		15.50.03
		Fabricant de crèmes glacées et sorbets		15.50.04

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
	Travail des grains fabrication de produits amylacés		15.6	
		Décortiqueur broyeur d'arachides. de riz et autres grains		15.61.01
		Fabricant de gari et tapioca		15.61.02
		Fabricant de cossettes de manioc et d'igname		15.61.03
		Fabricant d'aliments de bétail		15.61.04
		Meunier de grains de blé		15.61.05
		Meunier de grains d'autres céréales		15.61.06
		Meunier de tubercules et autres grains n.c.a.		15.61.07
		Producteur de céréales transformées		15.61.08
		Fabricant d'huile de maïs et autres produits amylacés		15.62.01
	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.		15.7	
		Fabricant de croquettes, galettes, beignets et autres produits alimentaires à base de céréales n.c.a.		15.70.01
		Boulangier pâtissier		15.71.01
		Biscuitier		15.72.01
		Fabricant de pâtes alimentaires		15.73.01
		Fabricant de couscous et de produits farineux similaires		15.73.02
	Fabrication de produits alimentaires n.c.a.		15.8	
		Fabricant de cacao en masse ou en poudre		15.82.01
		Fabricant de beurre de cacao		15.82.02
		Fabricant de chocolat et préparations à base de chocolat		15.82.03
		Confiseur		15.82.04
		Torréfacteur de café		15.83.01
		Fabricant de thé conditionné et infusions		15.83.02
		Fabricant de condiments et assaisonnements		15.84.01
		Fabricant de produits alimentaires divers		15.85.01
	Fabrication de boissons		15.9	
		Fabricant de boissons alcoolisées distillées		15.91.01
		Fabricant d'autres boissons alcoolisées à base de céréales, de tubercules ou de fruits		15.91.02
		Fabricant de boissons non alcoolisées diverses		15.92.01
FABRICATION DE TEXTILES			17	
	Filature, tissage et ennoblement textile		17.1	
		Fileur sur coton/fabricant de fils de coton		17.10.01
		Fileur sur autres fibres/fabricant d'autres fils		17.10.02
		Tisserand sur coton/fabricant de tissus de coton		17.10.03
		Tisserand sur autres fibres/ fabricant de tissus en raphia et autres tissus		17.10.04
		Teinturier		17.10.05
		Brodeur		17.10.06
		Fournisseur d'autres services d'ennoblissement textile		17.10.07
	Fabrication d'autres articles textiles		17.2	
		Fabricant de tapis et carpettes		17.21.01
		Fabricant de linges de maison		17.22.01
		Fabricant de ficelles, cordes et cordages		17.22.02
		Fabricant réparateur de filets à mailles et cordages		17.22.03
	Fabrication d'étoffes et d'articles de bonneterie		17.3	
		Tricoteur		17.30.01
		Fabricant d'étoffes à mailles		17.30.02

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT, PREPARATION ET TEINTURE DES FOURRURES			18	
	Fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture des fourrures			18.0
		Chapelier		18.00.01
		Modéliste		18.00.02
		Tailleur		18.00.03
		Couturier		18.00.04
		Brodeur		18.00.05
		Fabricant de fourrures		18.00.06
TRAVAIL DU CUIR, FABRICATION D'ARTICLES DE VOYAGE, FABRICATION DE CHAUSSURES			19	
	Travail du cuir, fabrication d'articles de voyage			19.1
		Peaussier tanneur		19.11.01
		Graveur sur cuir		19.11.02
		Fabricant d'articles de voyage et de maroquinerie, d'articles de sellerie et de bourrellerie		19.12.01
	Fabrication de chaussures			19.2
		Fabricant de chaussures et articles chaussants		19.20.01
		Cordonnier		19.20.02
TRAVAIL DE BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS OU DE VANNERIE			20	
	Sciage et rabotage du bois			20.1
		Scieur raboteur du bois		20.10.01
	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie			20.2
		Menuisier		20.22.01
		Ebéniste		20.22.02
		Tourneur sur bois		20.22.03
		Fabricant d'emballage en bois		20.22.04
		Sculpteur sur bois		20.23.01
	Sciage et rabotage du bois			20.1
		Scieur raboteur du bois		20.10.01
	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie			20.2
		Menuisier		20.22.01
		Ebéniste		20.22.02
		Tourneur sur bois		20.22.03
		Fabricant d'emballage en bois		20.22.04
		Sculpteur sur bois		20.23.01
		Fabricant de tam-tams et instruments de musique en bois		20.23.02
		Boisselier/fabricant d'articles divers en bois		20.23.03
		Fabricant d'articles divers en liège		20.23.04
		Pyrograveur		20.23.05
		Vannier/fabricant des sparteries		20.24.01

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES		
FABRICATION DE PAPIER, DE CARTON ET D'ARTICLES EN PAPIER OU EN CARTON			21		
	Fabrication de carton ondulé et d'emballage en papier ou en carton			21.0	
		Fabricant d'emballages en papier ou en carton			21.02.01
		Fabricant d'articles en papier ou en carton			21.03.01
EDITION, IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS			22		
	Edition			22.1	
		Relieur			22.10.01
		Preneur d'images/photographe-caméraman indépendant			22.10.02
		Producteur de cartes postales et produits divers de l'édition			22.10.03
	Imprimerie			22.2	
		Typographe			22.20.01
		Graveur			22.20.02
		Sérigraphe			22.20.03
	Reproduction d'enregistrements			22.3	
		Reproducteur d'enregistrements sonores ou vidéo			22.30.01
		Reproducteur d'enregistrements informatiques			22.30.02
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES			24		
	Fabrication de produits chimiques de base			24.1	
		Fabricant de produits azotés et engrais			24.1 1.01
		Charbonnier			24.12.01
		Fabricant de colorants, pigments et agents tonnants			24.13.01
	Fabrication des produits pharmaceutiques			24.2	
		Fabricant des médicaments traditionnels			24.22.01
	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien			24.3	
		Fabricant de savons et produits de nettoyage ménager			24.31.01
		Fabricant de produits d'entretien			24.31.02
		Fabricant de parfums et produits de toilette			24.32.01
	Fabrication d'autres produits chimiques			24.4	
		Fabricant d'huiles essentielles			24.43.01
FABRICATION DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC			25		
	Fabrication de produits en caoutchouc				
		Fabricant d'ouvrages en caoutchouc			25.12.01

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
	Fabrication de produits en matière plastique		25.2	
		Fabricant d'articles divers en plastique		25.20.01
FABRICATION DE VERRE, POTERIES ET MATERIAUX POUR LA CONSTRUCTION			26	
	Fabrication de verres et d'articles en verre		26.1	
		Verrier		26.10.01
	Fabrication de produits céramiques		26.2	
		Fabricant de carreaux en céramique		26.21.01
		Tuilier		26.22.01
		Fabricant de briques en terre		26.22.02
		Potier		26.23.01
		Fabricant d'autres produits céramiques		26.23.02
	Fabrication de ciment, de matériaux et d'ouvrages en bétons ou en pierre et d'autres produits minéraux métalliques n.c.c		26.3	
		Fabricant de chaux et plâtre		26.31.01
		Fabricant de pavés		26.32.01
		Fabricant de matériaux et ouvrages en ciment, en béton ou en plâtre autres que les pavés		26.32.02
		Tailleur de pierre		26.32.03
		Sculpteur de pierre		26.32.04
METALLURGIE FONDERIE			27	
	Sidérurgie et première transformation de l'acier		27.1	
		Fabricant des produits de la sidérurgie (fer, fonte, acier) et de la première transformation de l'acier		27.10.01
	Métallurgie et première transformation des métaux précieux et des métaux non ferreux		27.2	
		Fabricant des produits de la métallurgie et des produits de la première transformation des métaux précieux et des métaux non ferreux (argent, or, alumine, aluminium, etc.)		27.20.01
	Fonderie		27.3	
		Fondeur/fabricant de pièces de fonderie		27.30.01
FABRICATION D'OUVRAGES EN METAUX ; TRAVAIL DES METAUX			28	
			28.1	

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES		
FABRICATION D'OUVRAGES EN METAUX : TRAVAIL DES METAUX			28		
	Construction et menuiserie métalliques; fabrication de citernes, réservoirs et générateurs de vapeur			28.1	
		Charpentier métallier			28.10.01
		Menuisier métallique			28.10.02
		Chaudronnier			28.10.03
	Fabrication d'autres ouvrages en métaux. travail des métaux			28.2	
		Coutelier			28.20.01
		Serrurier			28.20.02
		Ferblantier			28.20.03
		Tourneur			28.20.04
		Rectifieur			28.20.05
		Ajusteur			28.20.06
		Soudeur			28.20.07
		Oxycoupeur			28.20.08
		Forgeron			28.20.09
FABRICATION DE MACHINES ET MATERIELS N.C.A.			29		
	Fabrication de machines et appareils d'usage général			29.1	
		Fabricant de pompes et systèmes hydrauliques			29.10.01
		Fabricant d'articles de robinetterie			29.10.02
		Fabricant de fours et brûleurs			29.10.03
		Fabricant d'autres machines d'usage général			29.10.04
		Installateur réparateur de machines et appareils d'usage général			29.10.05
	Fabrication de machines et appareils d'usage spécifique			29.2	
		Fabricant de matériels agricoles			29.20.01
		Fabricant de machines-outils			29.20.02
		Fabricant de métiers à tisser			29.20.03
		Armurier			29.20.04
		Installateur réparateur de machines et appareils d'usage spécifique			29.20.05
FABRICATION DE MACHINES ET DE MATERIELS ELECTRIQUES					
	Fabrication de machines et de matériels électriques			31.0	
		Rebobineur			
		Installateur réparateur de machines et matériels électriques			
FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE					
	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie				
		Fabricant de matériel orthopédique			
		Horloger			33.00.02
		Installateur réparateur d'instruments médicaux, de précision et d'optique			33.00.03

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES		
CONSTRUCTION DE VEHICULES AUTOMOBILES			34		
	Construction de véhicules automobiles			34.0	
		Carrossier			34.00.01
		Fabricant de remorques			34.00.02
FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT			35		
	Construction et réparations navales, aéronautiques et ferroviaires			35.1	
		Fabricant de pirogues			35.10.01
		Fabricant de barges			35.10.02
		Services de réparation navale			35.10.03
FABRICATION DE MEUBLES , ACTIVITES DE FABRICATION N.C.A.			36		
	Fabrication de matelas et de meubles			36.1	
		Matelassier garnisseur			36.11.01
		Fabricant de meubles			36.12.01
	Activités de fabrication n.c.a.			36.2	
		Bijoutier-orfèvre			36.21.01
		Fabricant d'instruments de musique			36.22.01
		Fabricant de jeux et jouets			36.24.01
		Brossier/fabricant de balais			36.24.02
		Peintre-dessinateur			36.24.03
		Peintre-décorateur			36.24.04
		Maquettiste			36.24.05
		Portraitiste			36.24.06
CONSTRUCTION BATIMENT			45		
	Préparation des sites			45.1	
		Puisatier/foreur			45.10.01
	Construction de bâtiments génie civil			45.2	
		Briquetier			45.21.01
		Bétonnier			45.21.02
		Ferrailleur			45.21.03
		Coffreur			45.21.04
		Fabricant d'échafaudages			45.21.05
		Dessinateur bâtiment			45.21.06
		Maçon			45.21.07
		Charpentier			45.21.08
		Constructeur de bâtiments en matériau autre que le ciment			45.21.09
		Paveur			45.22.01
		Constructeur d'ouvrages d'art et de réseaux			45.22.02
	Travaux d'installation			45.3	
		Electricien en bâtiment			45.30.01
		Plombier			45.30.02
		Installateur de climatiseurs			45.30.03

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES	
		Installateur des équipements anti-incendie		45.30.04
		Installateur d'autres équipements de bâtiment		45.30.05
	Travaux de finition		45.4	
		Plâtrier en bâtiment		45.40.01
		Ornemaniste		45.40.02
		Carreleur		45.40.03
		Mosdiste		45.40.04
		Stucateur		45.40.05
		Poseur de papiers peints		45.40.06
		Parqueteur		45.40.07
		Vitrier miroitier		45.40.08
		Peintre en bâtiment		45.40.09
REPARATION D'AUTO-MOBILES			50	
	Entretien et réparation de véhicules automobiles		50.2	
		Mécanicien autos		50.20.01
		Electricien autos		50.20.02
		Tôlier-peintre autos		50.20.03
		Vulcanisateur-monteur de pneus		50.20.04
	Réparation de motocycles		50.4	
		Réparateur de motocycles		50.42.01
REPARATION D'ARTICLES DOMESTIQUES			52	
	Réparation d'articles personnels et domestiques		52.5	
		Frigoriste		52.50.01
		Réparateur de climatiseurs		52.50.02
		Réparateur de radios, téléviseurs et appareils de musique		52.50.03
		Réparateur d'articles personnels & domestique n.c.a		52.50.04
HOTELS ET RESTAURANTS			55	
	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée		55.1	
		Agent hôtelier		55.10.01
	Restaurant, débit de boissons		55.2	
		Restaurateur		55.21.01
		Traiteurs		55.21.02
		Cantinier		55.21.03
		Cuisinier		55.21.04
TRANSPORTS TERRESTRES			60	
	Transports routiers de passagers		60.2	
		Taximan		60.21.01
		Chauffeur d'autobus		60.21.02
	Transports routiers de marchandises		60.3	
		Chauffeur de véhicules de transport de grumes		60.30.01
		Chauffeur de véhicules de transport d'autres marchandises		

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	CODES		
ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT			63		
	Manutention et entreposage			63.1	
		Manutentionnaire			63.11.01
		Entreposeur			63.12.01
	Activités d'organisation des transports			63.3	
		Guide touristique			63.31.01
ACTIVITES INFORMATIQUES ET ACTIVITES CONNEXES			72		
	Maintenance de matériels informatiques et d'équipements de bureau			72.2	
		Réparateur de machines à écrire			72.20.01
		Fournisseur de services de maintenance de matériels informatiques			72.20.02
		Fournisseur de services de maintenance d'autres équipements de bureau			72.20.03
ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS			90		
	Assainissement, voirie et gestion des déchets			90.0	
		Ramasseur d'ordures ménagères			90.00.01
ACTIVITES DE SERVICES PERSONNELS			93		
	Activités de services personnels			93.0	
		Blanchisseur			93.01.01
		Coiffeur			93.02.01
		Esthéticien			93.02.02
		Garde malade			93.04.01
		Gardien			93.04.02

**Décret n° 2011-841 du 31 décembre 2011** instituant un répertoire des métiers d'artisan et un registre des entreprises artisanales

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 7-2010 du 22 juin 2010 régissant l'artisanat en République du Congo ;

Vu le décret n° 2005-182 du 10 mars 2005 relatif aux attributions du ministre des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat ;

Vu le décret n° 2005-327 du 29 juillet 2005 portant organisation du ministère des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat ;

Vu le décret n° 2011-558 du 17 août 2011 portant nomination de nouveaux ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011-737 du 12 décembre 2011 modifiant la composition du Gouvernement.

En Conseil des ministres,

Décrète :